

## Une action de lutte contre les exclusions

« **Intermed-iaire** » entre une demande qui ne s'exprime pas et une offre qui ne peut être opérante, le Réseau Intermed :

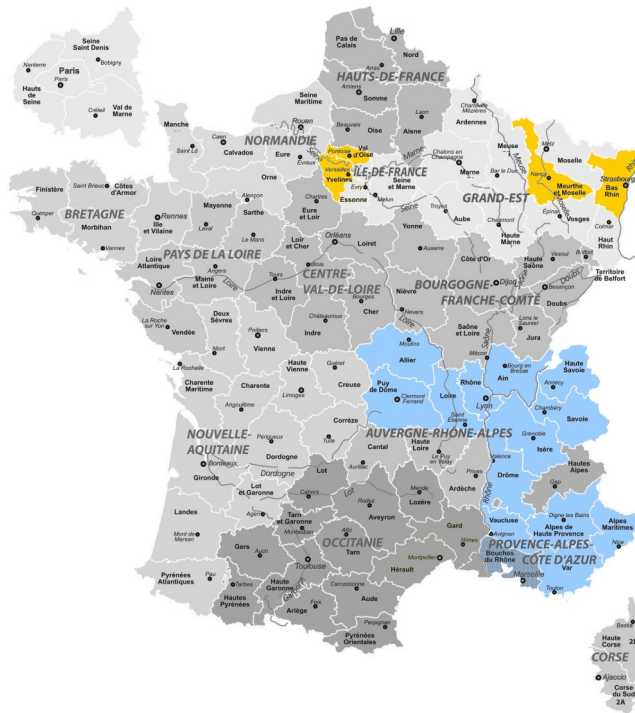
- Lutte contre les préjugés et les regards portés sur les plus vulnérables.
- Agit pour que tous exercent pleinement leur droit à l'accès aux soins et à la dignité.



### Le Réseau Intermed est financé principalement par :

Les ARS AURA et PACA, le FAMI, l'Etat (DGEF, DIHAL, DRJSCS), Adoma, la Banque des Territoires, des bailleurs sociaux, départements, collectivités locales.

## Nos territoires d'intervention



### Réseau Intermed

24 rue Georges Gouy  
69007 Lyon

contact@intermed-asso.fr  
www.intermed-asso.fr



## Réseau Intermed

Un dispositif d'accès aux soins et à la santé

*Un outil de lutte contre l'exclusion et le renoncement aux soins*



Le Réseau Intermed est une association loi 1901 créée en 2008 à l'initiative d'Adoma. Son objet social est d'intervenir vers et dans le soin des publics fragiles.

**Nos équipes d'infirmiers et de psychologues se tournent vers des publics perdus de vue dans leur logement...**

Des personnes isolées, présentant des problématiques psychosociales et de santé complexes, éloignées du soin et dans l'incapacité d'un accès autonome aux services de droit commun.

**...dans divers contextes d'interventions**

Ces publics résident en logement accompagné (Adoma principalement), mais aussi en habitat social, dans le diffus, et en structures d'hébergement pour demandeurs d'asile.

## Une démarche d' « aller vers »

- **L'accompagnement** se fait sans prescription médicale, sans protocole préétabli et sans limite dans le temps, dans le respect du choix de la personne selon ses capacités et sa temporalité.
- Nos équipes d'IDE et de psychologues rencontrent la personne **à domicile ou dans son environnement**, évaluent sa situation et mobilisent tous les acteurs de droit commun compétents.
- Elles ne délivrent pas de soins techniques.



## Grâce à des soins relationnels

- **Une approche globale et contextualisée** des situations.
- **Un travail de coordination en réseau**, s'appuyant sur tout professionnel des champs sanitaire, social, médico-social et de l'environnement de la personne.
- Une veille attentive pour **éviter les ruptures de soin**.



Intermed ne se substitue pas  
aux acteurs de droit commun,  
mais en facilite l'intervention.

## Le Réseau Intermed propose aussi :

- **De l'appui-conseil** auprès des professionnels confrontés à des situations psycho-sociales et de santé complexes.
- **Des actions collectives** de prévention santé et de reprise de lien social.

